

Politique d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

Orientation stratégique

Le cadre légal de l'enseignement supérieur et de la recherche au Kosovo est défini par deux lois :

- La Loi n°04/L-037 sur l'éducation supérieure dans la République du Kosovo (2011)
- La loi n°04/L-135 sur les activités de recherche scientifique (2013).

L'organisation et les rôles de chaque institution est quant à lui défini par le règlement n°04/2019 sur l'organisation interne des ministères.

Le Ministère de l'Éducation, des sciences et des technologies (MEST) est l'organe de référence en matière d'élaboration des politiques ESRI. Il se compose de 5 départements dont le département responsable de l'intégration européenne, de la coordination des politiques et des questions légales. Au sein de ce dernier département, une division est chargée de l'harmonisation de la législation et de l'élaboration des lois (DHLEL)

La DHLEL élabore la législation en coordination avec la division chargée de la coordination et du suivi des politiques et des projets (DCSP), avec la division chargée de l'intégration européenne (DIE) - En effet, le Kosovo cherche à s'aligner sur l'acquis européenne en matière d'enseignement, de recherche et d'innovation - et en consultation avec les acteurs de l'ESRI tels que les établissements d'enseignement supérieurs publics et privés et les instituts de recherche.

L'enseignement professionnel et l'éducation des adultes dispose de son propre département qui participe à l'élaboration des lois avec le support de la division spécialisée sur l'analyse du marché du travail et des programmes d'enseignement professionnel et la consultation de l'Agence Nationale spécialisée : l'Agence pour l'enseignement professionnel et l'éducation des adultes (Agencija Za Profesionalno Obrazovanje I Oposobljavanje I Obrazovanje Za Odrasle Kosova).

Le département financier est chargé des propositions budgétaires et de l'allocation des fonds et des ressources.

Le département de l'enseignement supérieur, des sciences et des technologies est chargé de la mise en œuvre, du suivi et du respect des politiques ESRI.

Financement

Dans le domaine public, le financement de l'éducation supérieure repose principalement sur le gouvernement central. La Loi sur la Recherche scientifique stipule que le gouvernement du Kosovo doit consacrer 0,7% de son budget annuel aux activités de recherche.

D'après le Ministère des Finances, les dépenses totales prévues du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Technologie et de l'Innovation (MESTI) s'élèvent en 2020 à 75Mio€ dont 27Mio€ alloués à l'enseignement supérieur

et la recherche. 25Mio€ proviennent du budget du gouvernement et 2Mio€ de fonds propres. En pratique, les financements sont alloués au niveau national par le Ministère et au niveau municipal (seul échelon local) dans le cadre de programmes et de sous-programmes regroupant des projets spécifiques répondant au plan d'action établi par gouvernement. Les institutions d'enseignement supérieur sont encouragées par la loi sur l'éducation supérieure à générer des revenus additionnels via des fonds extérieurs tels que des projets (donateurs internationaux, fonds européens), des donations ou en provenance du secteur privé.

En effet, d'après la Loi sur l'Education supérieure, les institutions d'enseignement supérieur peuvent bénéficier de diverses sources de financement : allocations du Ministère et du Conseil de la Recherche ; revenus de services commerciaux ou d'activités de conseil et de recherche auprès ; donations ; contrats avec des organismes d'enseignement et de recherche locaux, internationaux, publics ou privés ; frais payés par les étudiants. La stratégie sur l'éducation 2017 - 2021 du gouvernement mentionne la nécessité d'élaborer une méthodologie de financement pour promouvoir l'efficacité, la transparence et la responsabilité.

Le Kosovo compte six universités publiques, la principale, fondée en 1969, se situant à Pristina, la capitale. Les autres universités publiques se trouvent à Prizren, Mitrovica, Peja, Gjakova et Gjiilan et 21 établissements privés d'enseignement universitaire accrédités.

L'enseignement supérieur privé est autofinancé et principalement financé sur les frais payés par les étudiants. La loi sur l'enseignement supérieur prévoit cependant la possibilité de financement par le budget de l'État pour des activités et projets spécifiques si l'établissement est accrédité et dispose d'une licence officielle. Les établissements du supérieur sont libres de déterminer leurs frais de scolarité et d'élaborer leur propre stratégie de développement. Ils doivent néanmoins fournir des preuves de leur stabilité financière avant de disposer d'une licence délivrée par l'État. Ces établissements supérieurs privés sont autorisés à s'exprimer lors du processus d'élaboration des lois et à participer aux propositions en matière de recherche et d'éducation offertes par le ministère ou d'autres organismes publics nationaux ou internationaux.

Il est à noter que l'Université de Mitrovica Nord ainsi que les autres institutions d'enseignement supérieur situées dans la partie nord du pays peuvent bénéficier tant de fonds du gouvernement du Kosovo que de fonds du gouvernement serbe. Ces derniers doivent en principe être rendus publics.

Evaluations

Les institutions d'enseignement supérieur voulant se faire accréditer doivent envoyer une lettre signée par leur représentant légal et des documents décrivant succinctement les institutions et formations à accréditer à l'**Agence d'Accréditation du Kosovo** (AAK). Des experts nationaux, issus de l'AAK et du Conseil National de Qualité (CNQ) sont ensuite nommés pour évaluer la qualité de l'institution et visiter l'établissement. L'Agence d'Accréditation offre ensuite la possibilité au candidat de présenter leur projet devant le CNQ. L'accréditation, effective dès le jour de la décision officielle, est produite par l'AAK et est valable sur une durée limitée, précisée au moment du dépôt de la demande d'accréditation.

Entre juin 2015 et février 2018, l'AAK a été membre du registre européen pour la garantie de la qualité de l'enseignement supérieur (**EQAR**). Toutefois en septembre 2017 le conseil d'administration de l'AAK a été dissous par le Ministre de l'éducation et son directeur révoqué. La dissolution du conseil d'administration de l'AAK apparaît comme une remise en cause de son intégrité, son indépendance et son respect des références et lignes directrices relatives à l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). A la suite de cette décision, l'AAK a été exclue de l'EQAR fin février 2018. Depuis lors, il n'existe plus de reconnaissance automatique des diplômes délivrés par les universités kosovares dans l'Union européenne.

Cette décision a été définitivement confirmée en octobre 2019, alors que l'AAK prenait à l'été 2019 plusieurs décisions de ne pas renouveler l'accréditation octroyée à plusieurs universités publiques et programmes universitaires, situation créatrice de confusion.

Politique francophone

Le Kosovo, observateur de l'OIF depuis 2014, en est devenu membre associé en octobre 2018.

Trois universités du Kosovo font partie du réseau de l'Agence Universitaire de la Francophonie : l'université "Fehmi Agani" de Gjakova, l'université "Isa Boletini" de Mitrovica et l'université "Hasan Prishtina" de Pristina. Cette dernière université est la seule à proposer un enseignement de langue et littérature françaises et à disposer de partenariats avec des universités françaises à titre bilatéral (archéologie avec l'université Paris Sciences et Lettres - ENS de Paris)

ou sur le programme ERASMUS (économie/Nice-Sophia-Antipolis ; droit/Paris Nanterre ; français/Caen ; sciences/Lyon 2). Une coopération conduite entre 2014 et 2017 avec l'association française Animath a permis de développer une "école franco-kosovare" en mathématiques au sein de l'université de Pristina.

Un centre universitaire de la francophonie existe au sein de l'Université de Pristina depuis 2017.

Un espace campus France a été ouvert en 2018 au sein de l'Alliance française de Pristina à l'initiative de l'ambassade de France au Kosovo. Un réseau d'alumni a été mis en place.

Depuis l'indépendance du pays, une cinquantaine de bourses du gouvernement français ont été déployées au Kosovo. En 2019-2020, environ 60% de l'enveloppe de coopération bilatérale est destinée aux bourses universitaires de niveau master et doctorat. Pour la première fois, à compter de la rentrée universitaire 2019, deux bourses ont été cofinancées par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Technologie et des Sciences du Kosovo et une par le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Kosovo.

Paysage de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur au Kosovo est assuré par plusieurs établissements d'enseignement supérieur publics et privés soumis à l'accréditation et l'évaluation de l'Agence d'Accréditation du Kosovo.

L'enseignement est en grande majorité public et financé par l'Etat. Le système d'éducation public au Kosovo est composé de 43 institutions préscolaires, 952 écoles primaires et collèges, 119 lycées et 9 établissements d'enseignement supérieur. Dans le secteur privé, il existe 10 institutions licenciées offrant une éducation primaire et secondaire et 21 institutions privées d'enseignement supérieur.

Paysage de la recherche et de l'innovation

Outre les universités et agences gouvernementales, financées par des fonds publics, le paysage de la recherche occupé par des think tanks spécialisés. Beaucoup de ces organismes bénéficient de fonds avancés par les services de coopération des ambassades et agences de développement ainsi que les diverses chambres de commerce existantes. Les organisations internationales, plus particulièrement l'ONU, l'Union Européenne et la Banque Mondiale interviennent aussi pour financer certaines activités de recherche.

La coopération internationale

Politique d'attractivité

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche reste un grand défi pour le Kosovo. Des accords mobilité et de coopération, et des bourses ont été mis en place. Néanmoins, le rayonnement du pays en matière d'ESRI reste limité.

Partenariats étrangers

Le Kosovo est un des principaux bénéficiaire de l'aide internationale dans le monde. En matière d'ERSI, la plupart des programmes de coopérations prennent la forme de bourses d'études au niveau master et doctoral. Des projets de recherche financés par les agences de coopération internationale et les chambres de commerce existent aussi.

Partenaires principaux :

- Union Européenne

- En tant que potentiel candidat à l'intégration à l'Union, le Kosovo bénéficie de l'IPA dont 2 volets portent sur l'innovation et la compétitivité, et sur l'éducation.

- Allemagne (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit ou GIZ) :

- Programme "Youth, Employment & Skills" (YES) qui s'intéresse au financement de l'enseignement professionnel pour les jeunes de 15 à 35 ans issus de communautés en difficultés (2017 - 2020)
- Programme "Internship Programme of the German Business for the Countries of the Western Balkans" qui offre une meilleure employabilité aux jeunes diplômés à travers un programme de stage (2017 - 2019)
- Programme "Basic education sector development" qui promeut la formation du personnel enseignant, la réforme du système éducatif, l'inclusion sociale et la qualité de l'éducation (2019 - 2021)

- Etats Unis (USAid):

- Programme "Fast Track" qui se concentre sur le financement de bourses à partir du niveau Master.
- L'innovation et l'éducation font partie des deux principaux objectifs de développement d'USAID. L'organisme soutient notamment le développement de l'e-gouvernance et le financement de formations professionnelles.

- Turquie (Turkish Cooperation and Coordination Agency):

- Finance des programmes de soutien au établissement scolaire et de formation professionnelle.

- Autriche (Austrian Development Agency) :

- Programme "Quality, Accountability, Integrity and Transparency in Higher Education in Kosovo" qui soutient la réforme du système d'éducation au Kosovo. (2019 - 2022) - € 1.000.000,00.
- Programme "Institutionalizing and Consolidating Innovations for Youth in Kosovo" qui offre des formations aux adolescents et jeunes gens du Kosovo pour former de futurs entrepreneurs. - € 500.000,00.
- Programme "ALLED-2 Aligning Education and Training with Labour Market Needs - ADC Funds" qui finance la formation professionnelle. (2019 - 2022) - € 700.000,00.
- Programme "SA-KOS-Hymeri; Employability of youth through enhanced skills in the Training Center "Meister"" qui finance la création d'un centre de formation (2018 - 2021) - € 500.000,00.

- Hongrie

- Finance des bourses au niveau master et doctoral favorisant les mobilités d'étudiants et de professeurs du Kosovo vers la Hongrie.

- Suisse (Swiss Cooperation Program in Kosovo) :

- Programme "Swiss Government Excellence Scholarships" qui finance des bourses d'excellence pour les chercheurs et artistes souhaitant s'installer en Suisse.
- Programme "Swiss National Science Foundation: Scientific Cooperation between Eastern Europe and Switzerland" qui soutient la coopération scientifique et le financement, avec le Fond National Suisse de Recherche, de projet de recherche.

- Suède (Swedish international Development Agency)

- Finance des formations pour favoriser le développement d'entreprises et du secteur privé au Kosovo.

- Norvège:

- Finance un Innovation center qui soutient la création de start-up dans le pays.

La mobilité étudiante

La mobilité entrante

La promotion de la mobilité des étudiants et l'internationalisation des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche est une priorité stratégique du gouvernement. Le Kosovo participe à des programmes de mobilités européens tels que le Central European Exchange Programme for University Students (CEEPUS), Tempus, Erasmus Mundus ou encore Erasmus+ Learning Mobility. Le Kosovo bénéficie aussi de multiples aides bilatérales et multi-latérales, notamment sous forme de bourses et de programmes coopération.

Cependant, en ce qui concerne les mobilités entrantes, beaucoup d'élèves et de professeurs sont freinés par la barrière de la langue, le manque de programmes enseignés en anglais et le rayonnement académique et scientifique limité des universités du pays. En 2016, 331 des 4 163 mobilités financées par Erasmus Mundus dans les Balkans ont été au bénéfice d'étudiants kosovares. Cependant, seul 5 étudiants européens parmi les 398 mobilités d'Europe de l'Ouest vers les Balkans ont été accueillis au Kosovo.

La mobilité sortante

Les possibilités de mobilité sortante pour les élèves et le personnel pédagogique provenant d'université du Kosovo sont limitées. Les obstacles majeurs à la mobilité sortante sont le manque de bourses disponibles, le manque de connaissance linguistiques (notamment en anglais) et le problème de l'attribution des visas.

